

Actu bastidonne

N°03
Juin 2022

la
Bâti^e-Neu^e

GARDEZ LE LIEN AVEC L'INFORMATION COMMUNALE

ASSOCIATIONS

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

CULTURE & ANIMATIONS

ÉDUCATION

SOCIAL

SOMMAIRE



Associations
Page 3



Culture & Animation
Page 10



Vie Municipale
Page 11



Éducation-Enfance
Page 16



Social
Page 17



Travaux
Page 17

Actu
bastidonne

N°03 / Juin 2022



Joël BONNAFFOUX
Maire de la Bâtie-Neuve

ÉDITORIAL

Une nouvelle fois l'actu Bastidonne vient vous apporter quelques informations sur notre belle commune.

Au programme pour cette édition un zoom sur les associations qui font vivre notre commune, une présentation succincte du budget communal 2022, et des projets structurants pour les années futures. Les associations sont le cœur de l'animation de notre commune, elles apportent culture, patrimoine, sport, bien-être et surtout échange et convivialité de manière intergénérationnelle. Elles ont besoin de votre adhésion et de votre participation. Alors n'hésitez pas à les contacter ou à les rencontrer notamment lors du forum des associations le 27 août prochain.

Je souhaite aussi vous proposer de participer au comité des fêtes pour que chacun prenne part aux animations communales et apporte son savoir-faire et son expérience, que dynamisme, jeunesse et tradition puissent cohabiter dans cette nouvelle perspective... n'hésitez pas à contacter la Mairie pour en parler.

Les concerts, la culture sont des points forts de notre commune. Le 19 Août le Piol'Hit festival sera organisé au stade des Césaris, nous vous y attendons nombreux.

La commune passe à l'aire numérique et prochainement vous verrez quelques modifications sur le site internet, vous aurez la possibilité de faire vos papiers d'identité à la Mairie... Afin de faciliter la vie de chacun.

Pour les enfants et les aînés, nous avons changé de prestataire pour la fourniture des repas, et dès le 1er juillet l'ESAT de Rosans fournira les repas de la cantine et du centre de loisir, nous espérons que ces modifications seront de nature à apporter du bien-être à tous.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un excellent été.

Rédaction : Mairie de la Bâtie-Neuve

Maquette : Atelier Disbaru Création Graphique www.atelier-disbaru.fr

Photographies : Mairie de la Bâtie-Neuve / Adobe Stock (page 3, 10, 14 & 19)

Infographies : Atelier Disbaru Création Graphique

Impression : Publimag - la Bâtie-Neuve

Exemplaire gratuit, distribué par la Mairie de la Bâtie-Neuve, ne peut-être vendu.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS AURA LIEU LE 27 AOÛT 2022 AU GYMNASSE SIMONE VEIL

INFO +

Tennis Club de Charges/La Bâtie-Neuve



Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Benoit FENEYROL
Téléphone : 06 87 29 42 67
Email : tclabatieneuve@gmail.com

Association sportive de tennis proposant des cours collectifs, des matchs par équipes, des tournois pour enfants et adultes. Des mises à disposition des courts sont possible en loisirs, en location pour les non-adhérents.

GOSHIN-DO

Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Nicole LECOMPTE
Téléphone :
04 92 50 93 58 / 06 77 63 84 62
Email : chene@cegetel.net

Pratique d'arts martiaux AÏKI - JUJUTSU au sein de l'école. Plusieurs disciplines enseignées à mains nues : JO-DO (bâton moyen), IÏ-DO (escrime japonaise), GOSHIN - TAÏSO (gymnastique douce)

ASSOCIATIONS

(Re)Découvrez les associations Bastidonnaises !



Les pétanqueurs du Sapet (FFPJP05)

Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Norbert POU
Téléphone : 04 92 50 31 52 / 07 81 25 88 99
Email : lespetanqueursdusapet@gmail.com
Site internet : lespetanqueursdusapet.e-monsite.com

C'est en 1969 exactement que fut créée l'Association « Les Pétanqueurs du Sapet » régie sous la loi de 1901 et déclarée à la Préfecture des Hautes-Alpes. Ainsi été créé officiellement le Club. Depuis, de nombreux présidents ont animé le club et s'y sont succédés : Malagino Vincent , Hernandez Yves , Lambert Daniel , Lambert Françoise et Pou Norbert à ce jour. C'est grâce au travail de tous ces dirigeants, de nombreux bénévoles, de l'aide précieuse de notre municipalité et de certains partenaires, qu'aujourd'hui chez les Pétanqueurs du Sapet, on s'y rencontre, on s'y croise, on s'y retrouve, on s'interpelle, on y trinque, on y partage, on y pointe, on n'y tire, on y est bien , on y revient. Le lieu est baigné de convivialité animé de saines rivalités ou l'amitié se cultive aussi naturellement que les défis boulistiques qui rythment, les mercredis après-midis et alimentent les commentaires des initiés. Notre Club est affilié à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) entité nationale reconnue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports via le Comité Départemental FFPJP 05. Le Club est agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sport 05.

Ses activités : La Pétanque Loisirs : (de 7 à 97 ans) Rencontres libres / Animations conviviales et structurées- Concours des « Mercredis » Place des Ecoles / La Pétanque de Compétitions : Catégories-Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors/Séniors/Vétérans. Organisations : Eliminatoires Départementales des Championnats de France/Odalyades réservées aux Féminines/ Coupe de France des Clubs/ Fête Patronale /Ecole de Pétanque/Forum des Associations/Permanences tenues à notre local sis Place des Ecoles / Meilleurs résultats : 1 /4 de Finale au Championnat de France Doublettes Féminines en 2001.



BARS Club Bastidon de la Retraite Sportive

Adresse :
Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence :
Jean-Pierre CASTEX
Téléphone :
04 92 21 37 65 / 06 59 50 73 82
Email : castexjpl@gmail.com

Le BARS poursuit notamment les buts suivants : favoriser le développement et le contrôle de la pratique des activités physiques et sportives non compétitives, adaptées aux personnes de plus de 50 ans ; valoriser la préservation du capital santé des pratiquants sportifs âgés ; promouvoir la convivialité par la pratique en groupe d'activités physiques et sportives; assurer la formation des bénévoles et des animateurs.

En 2022, le club est riche de 62 adhérent·e·s et a connu une progression régulière depuis sa création à l'automne 2008. Il propose de nombreuses activités sportives : les sorties hebdomadaires de randonnée pédestre ou raquettes, en matinée le mardi et toute la journée le jeudi ; les sports de glisse avec le ski de piste et le ski de fond ; le tennis ; l'aïkigym ; les séjours sportifs été comme hiver, proposés par les adhérent·e·s (2 séjours sont programmés pour 2022) et quelques sorties plus culturelles comme la fête du club ou la rando « épicurienne ».

Tout ceci est possible grâce au bénévolat des 8 animatrices/animateurs et aux membres du comité directeur qui assure la gestion du club au jour le jour. Le club participe également à la vie de la commune : le trail des contreforts du Piolit (10ème édition en 2022), le Grand Trail du tour de Serre-Ponçon, le forum des associations. Il s'investit dans la vie du CODERS 05, en participant à l'édition du journal Entre-Nous, à la commission informatique et à l'animation de la commission séjours sportifs. Le BARS est un club dynamique où règne une ambiance sympathique et conviviale, chacun étant attentionné à l'autre.



Association les Hauts des Granes

Adresse : 629 chemin des Granes, 05230 la Bâtie-Neuve
Présidence : Marc PETITEAU
Téléphone : 04 92 50 28 43 /
06 52 37 72 57
Email : cecile.petiteau@orange.fr



Joyeuse boule Bastidonne

Adresse :
Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence :
Claude ROUX
Téléphone :
04 92 52 02 35 / 06 32 61 83 30
Email :
jbb05230@sfr.fr

L'association a pour but de développer le Sport Boules (Boules Lyonnaises) sur le territoire de la commune de La Bâtie-Neuve. Privilégier les échanges intergénérationnels dans le cadre des animations organisées par la Joyeuse Boule Bastidonne autour du Sport Boules.

Promouvoir le Sport Boules auprès des scolaires des écoles primaires et du collège en partenariat avec le District Bouliste 04-05 avec le concours du Directeur Technique National de la Fédération.

Participation aux divers championnats et compétitions locaux, départementaux, régionaux et nationaux organisés sous l'égide de la Fédération Française de Sport Boules.

L'activité se déroule sur le boulodrome municipal des Césarès les mardis et vendredis après-midis à partir du mois de mars jusqu'au mois de novembre (selon les conditions météo).

A venir : 3 septembre 2022 : concours 16 quadrettes 3e/4e divisions au boulodrome des Césarès / Date à définir : Trilogie Bouliste Bastidonne (Lyonnaises, Provençal, Pétañque).

But : Promouvoir les activités de quartier pour une entraide et une cohésion entre voisins : vide grenier, fête d'halloween, fête des voisins
Entretien le quartier : débroussaillage, entretien des voiries communes et privatives



SOLALUNA 21

Adresse : 24 rue l'astragale
05230 la Bâtie-Neuve
Présidence : Olivier GUICHON
Téléphone : 06 38 16 65 20
Email : contact@solaluna21.fr
Site : www.solaluna21.fr

Notre association propose des activités autour du thème des relations entre les femmes et les hommes pour mieux se connaître et vivre avec plus de respect, d'authenticité et de complicité...

Nous organisons notamment des « conférences vivantes » sur des thèmes variés plusieurs fois par an. Lors de ces soirées, à travers des montages vidéo, nous présentons des éléments de réflexion et d'inspiration pour des prises de conscience sur les stéréotypes et les représentations de la féminité et de la masculinité.

Nous mettons également à disposition une sélection issue de la centaine de livres de notre bibliothèque dans différents lieux partenaires (médiathèques notamment).

Nous intervenons aussi sur demande dans des cadres privés (associations,...) ou professionnels (politique de sensibilisation sur l'égalité et le sexisme au sein de l'entreprise).

ABCV : Association Bastidonne des Casses-Vivert



Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Gisèle RIBAIL
Téléphone : 06 87 12 79 53
Email : ass.abcv@gmail.com

Défense des intérêts des résidents et organisation de l'animation du quartier.

Les amis du patrimoine Bastidon

Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Jacques CHEMINAIS
Téléphone : 04 92 43 23 41 / 06 85 09 69 68
Email : jacquescheminais@orange.fr

L'association compte 68 membres dont 11 nouveaux cette année. Elle a pour but « la restauration et la mise en valeur du patrimoine historique, culturel, récréatif et ancestral de la commune de la Bâtie Neuve ». Ses locaux sont au 24 rue de l'Astragale, derrière la Médiathèque.

Initialement dénommée en 2007 « Les amis de la chapelle St Pancrace » à la restauration de laquelle ses premiers adhérents se sont grandement investis, ils décidaient en 2011 d'élargir leur champ d'action à l'ensemble du village (réfection du soubassement de la tour nord-ouest du château, sentier du patrimoine, dolmen...) en se dénommant « Les amis du Patrimoine bastidon ». C'est ainsi que l'association contribue depuis plus de 10 ans, à maintenir et à transmettre la mémoire du passé de notre localité : exposition annuelle, histoire et évolution du village depuis les temps les plus reculés. Elle se tourne résolument vers la découverte de la vie de celles et ceux qui nous ont précédés sur ces terres bastidonnnes.

Les Amis du Patrimoine se proposent cette année de renforcer leurs liens entre adhérents et avec les habitants par une communication plus adaptée (création d'un nouveau site et d'un compte facebook), de dynamiser le sentier du patrimoine intramuros et autres lieux sur la commune (avec la création de QR codes donnant des renseignements historiques sur les différents sites), et de participer à la revitalisation du cœur de village, en liaison avec la municipalité dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

A venir : Expo en septembre : « Les loisirs et les traditions au début du siècle dernier ».

Tout bastidon ancien ou nouveau qui le souhaite, est le bienvenu pour découvrir l'histoire de son environnement et partager ses connaissances (Adhésion annuelle : 10 €)



BCBN Badminton Club la Bâtie-Neuve

Adresse :
Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence :
Antoine FERSING
Téléphone :
06 10 85 17 65
Email :
bcbn05@gmail.com



Le BCBN propose la pratique du Badminton tant en loisir qu'en compétition, des jeunes à partir de 7 ans que pour les moins jeunes (pas de limite maximum). Le club du BCBN développe la formation des jeunes joueurs. Grâce à ce travail et à nos entraîneurs, nos jeunes se hissent régulièrement sur les podiums des compétitions départementales, régionales et Interrégionales. En l'espace de quelques saisons, nous sommes passés de quelques jeunes à plus d'une trentaine.

Le jeu de Badminton consiste en la réalisation de matchs soit de Simple soit de Doubles Dames, Doubles Hommes ou encore de Doubles Mixte. Elles sont l'occasion pour chacun de se défouler et de progresser dans sa catégorie (Promotionnel, Départemental, Régional, National, Élite). Le BCBN accueille des nouveaux joueurs tout au long de l'année.

A venir : *Second Championnat départemental le 11 Décembre 2022 et notre tournoi national le Bâtie Bad' Tour le weekend du 18 et 19 Mars 2023.*



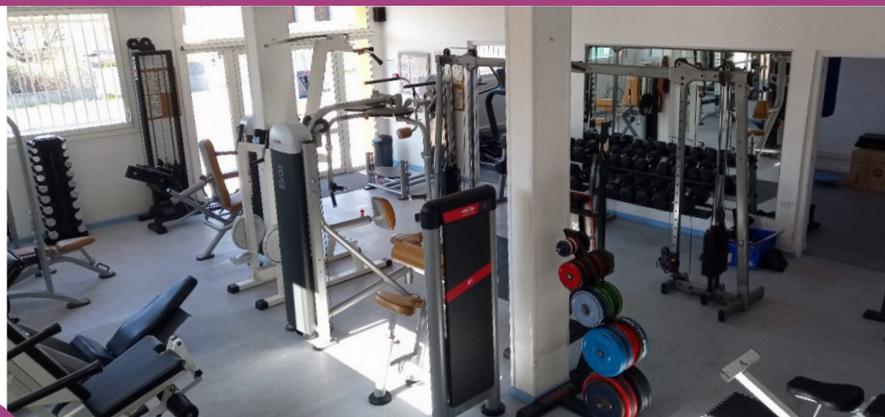
LIBERTRI!

Adresse :
101, impasse des Autanes, 05230 La Bâtie-Neuve
Présidence : Julien BELLON
Téléphone : 06 89 31 25 93
Email : libertri.contact@gmail.com
Email : Page Facebook Libertri!

Du sportif aguerri à l'amateur, le sport doit rester accessible. Si le sport c'est la santé, alors autant le faire avec simplicité. Notre association repose sur deux principes : D'une part intégrer notre club affilié FFTRI (Fédération Française de Triathlon) avec la prise d'une licence, qui ouvre un champ sportif large : natation, cyclisme, course à pied, multi-sports, triathlon, duathlon, raid, swimrun... Notre souhait est de pouvoir répondre au plus grand nombre.

D'autre part, garder sa liberté de mouvement. Les emplois du temps compliqués, les charges de vies, les différentes motivations, nous ne pouvons pas toujours nous plier à des entraînements communs. C'est pour cela que le choix est fait de ne pas proposer d'entraînements cadrés. Nous faisons à notre guise, ou aidés par d'autres membres du club. Cependant, nous avons des RDV communs pour des sorties, des conseils ou des défis. Notre concept est : « nous proposons, vous disposez ». Faire du sport à son rythme, à son niveau, sans pression ou contrainte. Faire du sport librement.

AMHB Association de musculation haltérophilie Bastidonne



Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Sébastien TALFER
Téléphone : 06 59 58 56 21
Email : musculationlabatieneuve@gmail.com

Salle de musculation et cardio-training.



Bâtie Basket Club

Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Pierre SAVINA
Téléphone : 06 68 27 05 55
Email : batiebasket@gmail.com
Site : www.batiebasket.fr

Depuis sa création en 2010, le Batie Basket Club propose aux jeunes bastidons et des communes voisines dès l'âge de 6 ans de s'initier, se perfectionner et de pratiquer le basketball en compétition. L'école de mini basket du club est le vivier principal pour la formation du joueur enseignée par les cadres techniques. Un espace "loisir adulte" permet à chacun de pratiquer dans la bonne humeur hors compétition. Les dirigeants, l'encadrement, les licenciés, les parents participatifs sont au cœur du projet du club autour des valeurs citoyennes comme le respect d'autrui, l'intégration, le fair play et la lutte contre les inégalités. Les sorties, les soirées, les fêtes, les stages/vacances animent et entourent les week-ends copieux d'une saison sportive.

A venir : *Tournoi OPEN START 3*3- prévu en septembre 2022 / Sortie club sur un match Pro en cours de programmation (Monaco/ ASVEL/Lyon)*

Escales créatives

Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve
Présidence : Patrick LEONARD
Téléphone : 06 20 29 05 36
Email : patrickleonard2010@gmail.com

L'association a pour objet de faire participer les habitants de la commune de manière active à la création de parcours pédestres et de réalisations culturelles qui seront présentées. Escales Creative a pour ambition de : Créer un loisir et du lien entre les habitants de La Batie-Neuve ; Créer un pôle d'attractivité participant au rayonnement de la commune
 Fin juin 2022 : opération « peintures rupestres avec les 280 élèves des écoles

A venir : *Juillet : balisage d'un parcours pédestre avec implantation de photos pour des balades culturelles et artistiques / Sept/oct 2022 : couleurs, originalité et sourires à La Bâtie-Neuve*

CAMPUS

Adresse : 38 place des genévriers, 05230 La Bâtie-Neuve
Présidence : Isabelle BONNET
Téléphone : 06 61 13 62 17
Email : asso.campus.labatie@gmail.com
Site : <http://association-campus-la-batie-neuve.pepsup.com>

Association Bastidonne créée en 1986, celle-ci propose de nombreuses activités artistiques et sportives pour les habitants de la commune et du territoire de la Communauté de Communes. Ces nombreuses disciplines s'adressent aussi bien aux enfants (dès 4 ans pour certaines) qu'aux ados et qu'aux adultes de tout âge. Sous le couvert d'un encadrement diplômé dans de nombreuses sections, les cours se déroulent tout au long de l'année au sein des différentes salles de la commune et sur la station de Réallon pour les activités « neige ». De nombreuses activités autour du thème de la danse (modern'jazz) et du fitness (gym tonic – pilate – zumba etc) des plus jeunes aux adultes. L'escalade avec encadrement est proposée sur le mur d'escalade du gymnase, mais également en libre. Des sorties extérieures sont proposées au printemps par les moniteurs. Le tennis de table (compétition et loisir) est également au programme avec l'engagement de deux équipes dans le championnat par équipes des Alpes du Sud – entraînement au gymnase du collège. La vannerie est proposée en automne et hiver pour des passionnés débutants et confirmés. Enfin durant les mois de janvier à mars, des sorties de ski et surf avec l'encadrement ESF de Réallon est proposé dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes. Passage des étoiles en fin de saison. A noter qu'une activité « marche nordique » sera proposée à la rentrée 2022. Cette activité sera également encadrée par une éducatrice sportive. Le site internet de l'association permet de visualiser les dernières informations et aussi de s'inscrire en direct aux activités dès le début de la saison et de régler les cotisations afférentes aux inscriptions

A venir : *Participation à la journée des associations, organisation de lotos, organisation de tournois de tennis de table, spectacle de fin d'année pour les sections « danse ».*



ACCA Diane Bastidonne

Adresse :

local technique, stade Yvon Disdier

Présidence :

Régine TRIGO

Téléphone :

06 77 19 17 20

Email :

trigo.regine@ceasmateriaux.fr

De nos jours, la chasse doit faire face à plusieurs défis : maîtrise des populations de grand gibier, lutte contre l'érosion de la biodiversité et la dégradation des habitats, partage de la nature et maintien du rôle de sentinelle sanitaire sur les animaux.

Les ACCA (association de Chasse Communale Agrée) ont été créées pour remplir ces missions, leur but étant de favoriser sur leur territoire le développement raisonné du gibier et de la faune sauvage.

Misant sur le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique de ses membres, (collaboration avec le monde agricole et forestier, prévention des risques et accidents, relations avec les autres usagers de la nature ...) et la régulation des animaux nuisibles, l'ACCA Diane Bastidonne œuvre en ce sens depuis des décennies avec la volonté farouche d'intégrer la pratique de la chasse dans la vie et la gestion durable des territoires.

Elle intervient par exemple lors de toute modification ou atteinte à l'environnement, réalise et subventionne des aménagements, ou encore, contribue à la prévention du braconnage.

Notre association rassemble, pas moins de 75 adhérents dont 5 femmes et intéresse toutes les classes d'âge qui s'échelonnent de 16 à 93 ans.

Ainsi, chaque saison d'automne au rythme de 3 jours par semaine, les chasseurs Bastidons peuvent s'adonner à leur activité favorite alliant passion de la nature et respect des animaux.

En effet, même si parfois les prélèvements sont de mise, cela ne constitue pas leur motivation première qui n'a d'égale que le plaisir de se retrouver entre amis, accompagnés de leurs fidèles compagnons à quatre pattes, dans le cadre enchanteur de la commune de la Bâtie-Neuve comme la montagne du Piolit ou la forêt du Sapet.

A venir : Ouverture de la chasse le 11 septembre 2022



Basti-Gym

Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve

Présidence : Jean-Luc COUSSY

Téléphone : 04 92 50 35 22

06 84 74 27 84

Email : jlc.coussy@gmail.com

L'association Basti-Gym est née à la Bâtie-Neuve il y a bientôt 33 ans et les cours se sont maintenus sans interruption (sinon durant le confinement) depuis cette date. Les séances, qui sont encadrées par un moniteur diplômé d'état, s'adressent à tout public adulte.

Dans ce cadre, Basti-Gym a reçu le label « Sport-Santé » qui lui permet de recevoir des personnes avec avis médical. Aujourd'hui l'association est riche de 38 adhérents. Une séance débute toujours par un échauffement cardio-vasculaire puis par un échauffement articulaire. Elle est suivie par une partie d'abdominaux/fessiers, une partie sur le travail musculaire du buste et des bras et une partie sur le travail musculaire des jambes et du bassin. La séance se termine par des étirements et des assouplissements. Les cours se déroulent 3 fois par semaine pendant la période scolaire à la salle des fêtes les Lundi et Jeudi de 09h à 10h et le Mercredi de 19h30 à 21h. Les séances se passent toujours dans la bonne humeur et sur fond musical.

A venir : Rentrée scolaire et sportive 2022/2023.

Centre de Musique Moderne



Adresse : Mairie de la Bâtie-Neuve

Présidence : Marie des Anges FAURE

Téléphone : 06 41 99 65 86

Email : cmmoderne@sfr.fr

Site : www.centredemusiquemoderne.fr

Le Centre de Musique Moderne, école de musique associative a été créée en février 2011 pour l'apprentissage de la musique à influence JAZZ, CLASSIQUE, MODERNE, ROCK, enseignée par des professeurs diplômés et des professionnels de la musique. L'école est agréée au CEDRA (schéma départemental de musique et de danse) et ouverte à tous, enfants, ados, adultes, débutants et confirmés. Le CMM et ses professeurs vous accueillent pour pratiquer la musique à partir de 6 ans dans la classe de C.M.R.C. puis à partir de 8 ans l'instrument de votre choix en cours particuliers, duo, ou collectifs...

La tirelire des écoliers bastidons

Adresse : École primaire de la Tour

Présidence : Charlotte FRABOULET

Téléphone : 06 50 89 82 26

Mail : tirelire.des.ecoliers@gmail.com

Le but de l'association est de créer une dynamique festive autour de l'école et d'apporter une aide financière aux projets proposés par les enseignants à travers différentes manifestations que nous organisons (vide grenier, tombola, loto, boom ...)

Récap'asso

AGE D'OR BASTIDON	Mairie de la Bâtie-Neuve 05230 LBN
AFRIQUE EN AVANCE	05230 LBN / M Ndour / 06 98 41 74 34 / afriqueenavance@yahoo.fr
LES AMIS DU PATRIMOINE	05230 LBN / M Cheminais / 06 85 09 69 68 / jacquescheminais@orange.fr
L'ATELIER DU QI	130 rue des celettes 05230 LBN / Mme Del Litto / 04 92 50 65 71 denise-dellitto@orange.fr
ASSOCIATION PAROISSIALE	Mme Ribail / paroissedelavance@gmail.com
L'AVANCE FC	Avenue des marthyrs 05230 CHORGES / M Plee / 04 92 54 52 44 avancefc@gmail.com / jeanfrancois.plee@gmail.com
AMICALE BASTIDONNE DES CESARIS	44 rue des martinets 05230 LBN / Mme Torres / 04 92 50 31 17 / 06 29 53 22 23 alphonsine05@gmail.com
AMICALE BASTIDONNE DES CASSES	146 impasse de la coupa 05230 LBN / Mme Ribail / 06 87 12 79 53 ribailgc@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	78 rue de la lauzière 05230 LBN / M Marquand / 06 31 50 89 39 amicalesplabatie@outlook.fr
AMHB	05230 LBN / M Talfer / 06 59 58 56 21 / musculabatieneuve@gmail.com
AGAP'E BIODANZA	magali.egalon@wanadoo.fr
BADMINTON-CLUB DE LA BATIE-NEUVE	99 rue de la plâtrerie 05230 LBN / M Fersing / 06 10 85 17 65 bcbn05@gmail.com
BARS	378 rue des amoureux 05230 LBN / M Castex / 06 59 50 73 82 castexpl@gmail.com
BASTI-GYM	73 rue des épicéas 05230 LBN / M Coussy / 06 84 74 27 84 pdtbastigym@gmail.com / jlm.coussy@gmail.com
BATIE BASKET CLUB	239 rue du moulin 05230 LBN / M Savina / 06 68 27 05 55 batiebasket@gmail.com
CAMPUS	38 place des genévriers 05230 LBN / Mme Bonnet / 06 62 01 27 64 asso.campus.labatie@gmail.com
CENTRE MUSIQUE MODERNE	Mairie de la Bâtie-Neuve 05230 LBN / Mme Faure 06 41 99 65 85 / cmmoderne@sfr.fr
CLUB ACROBATIQUE DE LA BATIE-NEUVE	97 rue du zéphyr 05230 LBN / M Plazy / 04 92 24 79 41 batie.gym.club@gmail.com
DIANE BASTIDONNE	532 rue montée de Faudon 05230 LBN / Mme Trigo / 06 77 19 17 20 trigo.regine@ceasmateriaux.fr
ECHOFLORE	80 chemin des clots 05230 LBN / Mme Legall / echoflore@gmail.com
ESCALES CREATIVES	05230 LBN / M Léonard / 06 20 29 05 36 / patrickleonard2010@gmail.com
EVENEMEN'CIEL	144 rue des éoliennes 05230 LBN / M Ollieu / 06 08 46 02 88 alain.ollieu@sfr.fr
GOSHIN DO	141 rue des éoliennes 05230 LBN / M Barnavol / 04 92 50 93 58 / 06 77 63 84 62 chene@cegetel.n
HAUTS DES GRANES	692 chemin des Granes 05230 LBN / Mme Petiteau / 04 92 50 28 43
JOYEUSE BOULE BASTIDONNE	rue de la bise 05230 LBN / M Roux / 06 32 61 83 30 / clauderoux05@free.fr
LA TIRELIRE DES ECOLIERS	05230 LBN / Mme Fraboulet / 06 50 89 82 26 / tirelire.desecoliers@gmail.com
LIBERTRI !	101 impasse des autanes 05230 LBN / M Bellon / 06 89 31 25 93 libertri.contact@gmail.com
PETANQUEURS DU SAPET	93 rue des pinsons 05230 LBN / M Pou / 04 92 50 31 52 lespetanqueursdusapet@gmail.com
QI GONG SHAN XIA	640 chemin des Oudéouts 05230 LBN / Mme Reynier / 06 08 89 62 61 chrystel.reynier@laposte.net
RENCONTRE ET LOISIRS	44 rue des martinets 05230 LBN / Mme Torres / 06 29 53 22 23 alphonsine05@gmail.com
RESPIRATION ET EQUILIBRE	1730 route des Brès 05230 LBN / Mme Guichon / laurence.ebrard@orange.fr
SOLALUNA21	24 rue de l'Astragale 05230 LBN / M Guichon / 06 38 16 65 20 contact@solaluna21.fr
TENNIS CLUB LA BATIE	05230 LBN / M Feneyrol / 06 87 29 42 67 / tclabatieneuve@gmail.com
VOLLEY BALL LOISIRS BASTIDON	3 résidence des boutons d'or 05230 CHORGES / M Salle / 06 11 17 15 55 pierre.salle05@gmail.com
ZEPHIR'NCO	258 rue du Barry 05230 LBN / Mme Charrier / 04 92 50 84 50

Municipale de La Bâtie-Neuve

É
D
I
A
T
H
È
Q
U
E

*L'été sera
aquatique !*

1^{er} juin au 31 août

« Le Voyage de Loti »

Exposition jeunesse illustratrice :
J.COAT

Les lundis au Parc
Du 4/07/22 au 22/08/22

Mardi 7 juin 18h, tout public
Nocturne en jeux !

Mercredi 6 juillet 10h,
Histoires merveilleuses, 3-6 ans

Mercredi 13 juillet 14h30
Ciné enfant, 3-6 ans

Mercredi 20 juillet 10h,
Histoires merveilleuses, 3-6 ans

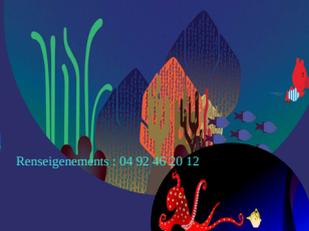
Mercredi 27 juillet 14h30,
Atelier Poissons- créatifs, 6-12 ans

Fermeture du 1^{er} août au 8 août

Mercredi 10 août 14h30
« Atelier pop-up » L.Rabinintsoa, 6-12 ans

Mercredi 17 août 14h30
Ciné enfant, à partir de 7 ans

Mercredi 24 août 14h30
« écris ta carte postale » à partir de 7 ans



Renseignements : 04 92 46 20 12

Attention durant les vacances d'été la médiathèque sera fermée le vendredi !

Du 1^{er} juin au 31 août

Exposition jeunesse : Le voyage de Loti de J.Coat. : Cinéma, Racomptines, ateliers créatifs

Du 15 septembre au 5 novembre

À l'école des sorcières de la Bâtie-neuve : Exposition du Parc des écrans : Plantes qui nourrissent, plantes qui guérissent. Ateliers, rencontres, histoires, ateliers d'écriture. Un carnet d'apprentis à la Médiathèque qui devra être validé sur un parcours.

Du 18 novembre au 28 février

Cerfs ! Cerfs ! Salon du livre artistique le 18-19-et 20 novembre :

L'animal dans son environnement. Le cerf dans la Mythologie. Le cerf, animal emblématique du Manga Japonnais !

CULTURE & ANIMATION



ANIMATIONS ESTIVALES

JUILLET

Week-end du 01 au 03 juillet :

FESTIVAL AFRIQUE EN AVANCE Place du lavoir

Vendredi 8 juillet 21h :

BAL GUINGUETTE à la tour, avec Emmanuel Patras

Jeudi 14 juillet :

FÊTE DES CESARIS, Cuisson du pain au four banal

Jeudi 14 juillet 21h :

FESTIVAL DE CHAILLOL, Trio NOTA à l'église

Mardi 16 juillet 20h30 :

CHORAL DU CHAMPSAUR-VALGAUDEMARD, à l'église

Vendredi 22 juillet :

FÊTE DES 3 LACS

Dimanche 31 juillet :

FETE DU SAPET, Paëlla et pétanque

AOÛT

Vendredi 5 août 21h :

BAL GUINGUETTE à la tour, avec Cyril et Virginie

Vendredi 12 août :

REPAS MOULES-FRITES, place du lavoir

Vendredi 19 août :

PIOL'HIT FESTIVAL au stade des Cesaris

Vendredi 26 août 20h30 :

CONCERT ENSEMBLE MURMURE à la tour

Samedi 27 août 14h :

FORUM DES ASSOCIATIONS au gymnase du collège

Lundi 28 août 14h :

BALADE GOURMANDE, le village



Qualité de l'eau Bilan 2021

Réseau Casses-Vivert

	Prélèvements
Bactériologie	6 analyses, 1 non conforme
Dureté	2 analyses, moyenne 19,8, eau peu calcaire
Nitrates	2 analyses, conformes

Réseau Aubins/Odouls/Bernards

	Prélèvements
Bactériologie	7 analyses, 3 non conformes
Dureté	1 analyse, moyenne 26,7, eau calcaire
Nitrates	1 analyse, conforme

Réseau Chef-lieu

	Prélèvements
Bactériologie	14 analyses, 1 non conforme
Dureté	3 analyses, moyenne 19,3, eau peu calcaire
Nitrates	4 analyses, conformes
Fluor	2 analyses, conformes
Pesticides	2 analyses, conformes

Réseau Clos/Carles/Isclès/Granes/Bres

	Prélèvements
Bactériologie	7 analyses, 1 non conforme
Dureté	2 analyses, moyenne 17,9, eau peu calcaire
Nitrates	2 analyses, conformes
Fluor	1 analyse, conforme
Pesticides	1 analyse, conforme

Réseau Borels/Cesaris/St Pancrace

	Prélèvements
Bactériologie	11 analyses, 1 non conforme
Dureté	3 analyses, moyenne 20,5, eau calcaire
Nitrates	4 analyses, conformes
Fluor	2 analyses, conformes
Pesticides	2 analyses, conformes

Données provenant de l'ARS. Mesures précises et détaillées à disposition

VIE MUNICIPALE

ALERTE SÈCHERESSE :

Arrêté de vigilance pour la gestion de la ressource en eau sur le département des Hautes-Alpes :

Madame la Préfète demande aux Maires un suivi précis des débits des captages d'eau potable. L'Observatoire National des Etiages est activé par l'Office Français de la Biodiversité afin de contrôler le niveau des cours d'eau. Tous les usagers sont invités à faire un usage économe de l'eau.

La commune de la Batie-Neuve s'engage dans un arrosage parcimonieux, avant 09h00 et à éviter l'arrosage par aspersion hormis pour les jeunes plantations.

Pendant les fortes chaleurs

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

BUDGET 2022

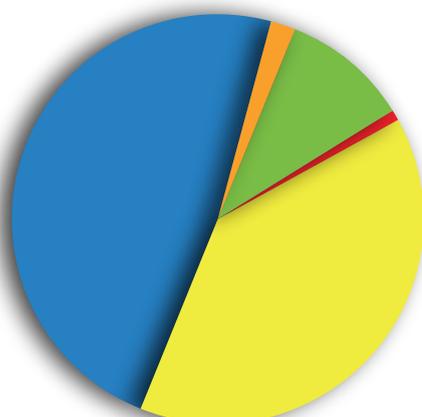


BUDGET GÉNÉRAL

Fonctionnement : 3 610 080€

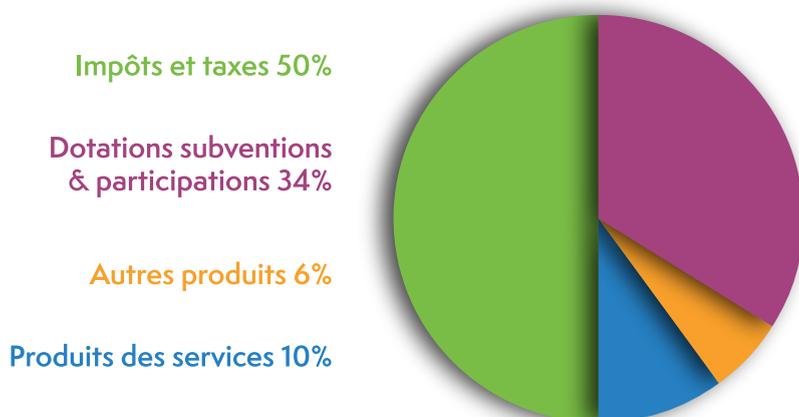
Investissement : 2 435 219€

Dépenses de fonctionnement



- Charges financières 2%
- Autres charges 10%
- Atténuation de produits 1%
- Charge de personnel 39%
- Charge à caractère général 48%

Recettes de fonctionnement



Impôts et taxes 50%

Dotations subventions
& participations 34%

Autres produits 6%

Produits des services 10%

Etat de la dette



La Bâtie-Neuve : 693€/habitant



Moyenne Nationale : 950€/habitant

BUDGET DE L'EAU

Fonctionnement : 295 499€

Investissement : 135 986€

La commune s'est engagée dans une démarche d'économie et de vigilance quant aux dépenses. Dans le domaine énergétique notamment la consommation électrique est négociée par un groupement de commandes régionales pour les abonnements supérieurs à 36KWA.

Concernant la consommation des éclairages publics existants, un partenariat avec la communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance va entraîner le passage au LED. Concernant les nouveaux équipements nous souhaitons nous orienter vers un éclairage solaire.

La mise en place systématique du contrôle de la dépense par le service comptable entraîne une meilleure gestion et des économies.

Pour la section d'investissement le budget est réparti en opérations pour plus de rigueur.

PENSEZ-Y !!

**RECENSEMENT
OBLIGATOIRE
DÈS L'ÂGE DE 16 ANS**

Il faut vous faire recenser à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

LA DECLARATION PREALABLE (DP)

Comment faire un dossier de déclaration préalable de travaux ?

Avant de constituer votre demande, il est impératif de se référer au PLU de la commune pour localiser votre parcelle et avoir accès aux différentes exigences et réglementations qui s'y rattachent. Ensuite, vous devez remplir l'un des trois formulaires Cerfa téléchargeables sur le site Internet de la communauté de communes.

Le dossier ne s'arrête pas là. Vous devez rassembler 8 documents obligatoires (plans, documents graphiques, notice descriptive et photographies).

Où déposer le dossier ?

Votre dossier complété, il vous reste une dernière démarche à effectuer : le dépôt de votre déclaration préalable de travaux. Depuis le 1er janvier 2022, plusieurs options s'offrent à vous

- L'envoi par courrier recommandé avec accusé de réception
- Le dépôt du dossier directement en mairie
- La transmission de votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) sur le site de la communauté de communes.

En format papier, vous devez déposer 4 exemplaires au minimum, pour les différents services annexes associés.

La mairie affecte alors un numéro d'enregistrement à votre dossier et vous délivrera un récépissé.

Quel est le délai pour obtenir une déclaration de travaux ?

Le délai d'instruction d'une déclaration de travaux est de 1 à 2 mois suivant le projet et sa localisation si le dossier est réputé complet.

Combien de temps est-elle valide ?

La durée de validité d'une déclaration préalable de travaux est de 3 ans, prorogable.

Comment afficher sa déclaration préalable ?

L'affichage de la déclaration préalable sur le terrain est l'aboutissement de la procédure. Cela signifie que votre projet est dans la légalité et que vous pourrez prochainement commencer vos travaux ! Selon les réglementations, vous devez placer votre panneau réglementaire, d'une dimension minimale de 80 cm par 120 cm, devant votre habitation et visible depuis la voie publique. L'autorisation d'urbanisme fournie par la mairie doit figurer sur le panneau. Le panneau doit rester en place jusqu'à l'achèvement des travaux. Vous devez inscrire dessus les informations suivantes :

- La référence du dossier
- La date de délivrance du permis de construire
- Les noms des bénéficiaires
- La nature du projet
- La ou les hauteur(s) de la/des constructions
- La surface des bâtiments à démolir
- La superficie du terrain
- L'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- Les droits de recours des tiers



Qu'est-ce qu'une déclaration préalable de travaux ?

La déclaration préalable de travaux est un dossier administratif qui permet au service urbanisme de la commune de vérifier que votre projet respecte les règles du plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur.

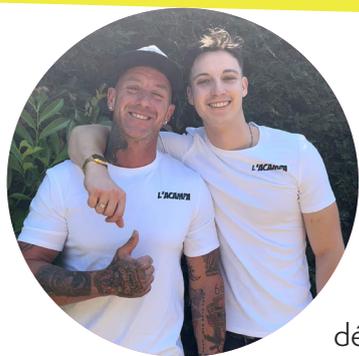
Quand est elle obligatoire ?

- L'agrandissement, l'extension, la surélévation ou l'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure ou égale à 40m². Ce seuil est ramené à 20m² si votre parcelle n'est pas dans la zone urbaine du PLU.
- La construction ou l'aménagement de bâtiments annexes à votre habitation principale, avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m². Les carports, abris de jardin, dépendances, garages de moins de 20 m² sont donc concernés.
- L'installation de clôtures et de portails.
- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, de type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries.
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m².
- Le changement de destination d'un local sans modification de son aspect extérieur ni de ses structures porteuses.
- Une division parcellaire.

Peut-on construire sans déclaration préalable ?

Oui pour moins de 5 m²

NOUVELLES BOUTIQUES !



L'Acampa

Pizzeria – Bar à vins et bières –
Sébastien TALFER

Bastidon depuis des années, Sébastien a décidé de prendre un nouveau départ professionnel en ouvrant sa pizzeria, bar à vins et bières. D'autres produits pourront venir compléter son offre de restauration selon les demandes des bastidons. Des produits locaux sélectionnés avec soin en lien direct avec les producteurs, Sébastien saura ravir vos papilles dans une ambiance chaleureuse autour d'une table et d'un verre de vin ou de bière accompagné d'une planche de charcuterie et de fromages !

L'ouverture est prévue pour le mois de septembre, un peu de patience pendant les travaux et il sera possible de trouver sur la Place du Lavoir, un lieu convivial où on prend plaisir à s'asseoir, discuter, se retrouver afin de partager ces moments qui nous ont tant manqués à toutes et tous.

Il sera accompagné de son fils, c'est donc aussi une histoire familiale que notre village voit naître et à laquelle la mairie apporte tout son soutien.

"L'Acampa" vient du provençal (un clin d'œil aux origines de Sébastien) et cela signifie un lieu de réunion, de retrouvailles, de convivialité.



Salon centre esthétique

Alexandra Lequeux

Alexandra est une esthéticienne avec 15 ans d'expérience, formée en école privée de renom. *« J'ai pris le parti de multiplier les formations pour développer ma pratique et mes compétences, surtout en termes de bien-être et de prise en charge d'un public diversifié. Forte de mes expériences, mon identité professionnelle reflète aujourd'hui ce que je porte personnellement : revenir à l'essentiel. C'est pourquoi j'ai décidé d'ouvrir un institut éco-responsable centré sur le mieux-être, le soin, les valeurs humaines et la nature de chacun. »*

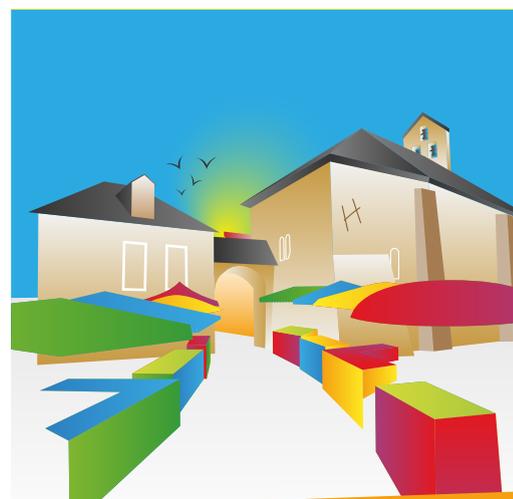
Alexandra vous propose donc de vous faire vivre un moment hors du temps, de belles émotions et la possibilité de les prolonger par le biais de soins beauté, massages et l'achat de cosmétiques d'exceptions.

Ma boutique à l'essai !

Deux nouvelles boutiques sur la commune grâce à "Ma boutique à l'essai !". C'est un concept inédit en France, initié par la Fédération Nationale des Boutiques à l'Essai, mené par la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance et le réseau Initiative Alpes Provence (16 rue Carnot, Gap - 04 92 43 21 68). Son objectif est de permettre aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce, de tester leur concept au sein d'une boutique pilote. Ce nouveau concept s'inscrit dans le cadre de la stratégie de redynamisation du commerce de centre-ville.

Ce dispositif est entièrement gratuit pour les porteurs de projet et les propriétaires ! Les candidats à l'installation dans une des boutiques doivent remplir un dossier de candidature auprès d'Initiative Alpes Provence. Le réseau Initiative étudie dans le dossier l'adéquation « homme-femme et projet » et la faisabilité technique et financière grâce à l'appui de ses experts bénévoles (banques, assurances, expertise comptable, office notarial).

À la suite de cet accompagnement, les candidats sont reçus en mairie et en communauté de communes afin de présenter leur projet à un comité de sélection composé d'élus municipaux, de représentants de l'association des commerçants et du propriétaire s'il le souhaite.



LA BATIE-NEUVE
MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis
à partir de 8h
À PROXIMITÉ DE LA GARE



PORTRAITS



Annie QUEYREL
ATSEM en maternelle

"Je suis chargée de l'assistance au personnel enseignant et nous formons un duo soudé et complémentaire.

J'aide les enfants à devenir autonome et ils trouvent en moi la sécurité affective et le réconfort. Je suis toujours disponible pour chaque enfant ! L'essentiel c'est d'avoir de la patience et surtout d'être à leur écoute, de les aimer sans faire de différence. Ce sont les enfants qui nous choisissent.

J'aime rire, parler, m'amuser et bien sûr travailler avec eux dans une bonne ambiance. Je donne beaucoup mais eux me donnent sans compter énormément d'amour, de respect et de joie !

C'est pour toutes ses raisons que j'aime mon métier !"



Sébastien ARAGONA
Jardinier

"Après avoir suivi une formation de -Jardinier/Paysagiste- au sein du centre de formation de l'ADFP à Gap, j'ai acquis certaines compétences : taille des végétaux, plantations, arrosage, étude du sol, mur maçonné, mur en pierre sèche. ..

Pendant cette formation j'ai eu l'opportunité de faire un stage de 6 semaines à la Bâtie-Neuve aux côtés des agents du Service Technique. Durant ce stage j'ai découvert le métier d'agent communal et surtout le métier de Jardinier ! Cela m'a permis d'intégrer cette équipe.

Vous pouvez compter sur ma motivation et mon travail rigoureux pour continuer à embellir les espaces verts de la Bâtie-Neuve.

Merci à tous pour votre accueil."



Maxence EINAUDI
Comptable

"Attaché à ce département, je suis très heureux de travailler pour la commune de la Bâtie-Neuve.

Une commune dynamique et pleine de projets pour l'avenir. La comptabilité publique demande rigueur et écoute. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du personnel et les élus pour leur accueil."



Florence NICOLAS
Médiatrice numérique

"Conjuguer numérique, livres et agronomie, telle est mon ambition.

Accompagner les usagers au quotidien dans les nouvelles technologies ou dans les questions de jardinage / environnement me tiennent à cœur. Ces échanges riches ont la particularité de générer une remise en question permanente et de développer la curiosité de chacun. Bienvenue dans notre jardin secret qui n'est autre que notre belle médiathèque"

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h00

Cependant, les mardi, mercredi et jeudi après-midi seul l'accueil téléphonique est ouvert pour les services enfance, urbanisme et eau.



MÊME TOUR, MAIS CHANGEMENT DE DIRECTION

L'école de la Tour accueille une nouvelle direction : Madame CHEYLAN Aurélie, sera la nouvelle directrice de l'école de la Tour pour la rentrée 2022-2023 suite au départ de Monsieur COCHAT. Elle a dirigé l'école de La Fraxinette à Réotier-St Clément durant plusieurs années, elle est également membre du BUREAU syndicat des enseignants du SNUipp05. Nous lui souhaitons une excellente rentrée scolaire parmi nous !

"MONSIEUR COCHAT"

Originaire des Hautes-Alpes, Michel COCHAT ne se destinait pas vraiment à l'enseignement. Diplômé d'un DUT diététique, il devient visiteur médical dans le Languedoc Roussillon. Début des années 90, il passe le concours d'instituteur qu'il réussit et fait une année en tant que stagiaire à l'école de Pont du Fossé. Il exerce 8 ans dans une classe unique à Prunières, puis arrive à la Bâtie Neuve en 2000 pour occuper le poste de Directeur de l'école maternelle jusqu'en 2003. A la suite du départ en retraite de Monsieur ALLEGRE, ancien directeur de la partie primaire, le poste est fusionné et Michel devient le directeur de l'école de Bâtie-Neuve que l'on connaît aujourd'hui. C'est un grand honneur d'avoir eu Michel COCHAT comme directeur de notre école. Grâce à son écoute, son professionnalisme, sa grande disponibilité et sa bienveillance, bien entouré de ses équipes enseignantes, il a accompagné bon nombre de nos élèves sur le droit chemin de l'éducation ! Nous vous souhaitons une excellente retraite bien méritée Monsieur Le Directeur !

ENFANCE - ÉDUCATION

REMISE A PLAT(S)

Un nouveau fournisseur pour les repas de cantine et de l'ALSH : la commune a lancé un marché public et a choisi l'ESAT (Etablissement de Service d'Aide par le Travail) de Rosans pour la confection des repas à compter du 1er juillet. La provenance des produits est départementale et principalement en bio ou agriculture raisonnée et sans OGM. Les repas sont élaborés par une diététicienne.

Exemples de plats :

Entrées : Taboulé de quinoa et petits légumes ou salade de pomme de terre haricots verts....

En plats : bœuf + pomme de terre et haricots verts, veau à la tomate et riz, méli-mélo de quinoa et petits légumes

Desserts : compote, laitage, tartelette fruits rouge basilic

ECOLO-CRÈCHE

La crèche a obtenu son label ! FÉLICITATION !

Objectifs atteints pour :

Les baisses de consommation en énergie : eau, électricité.

L'usage de produits naturels et écologiques pour les soins corporels des enfants (liniments maison, savon de Marseille) et pour l'entretien des locaux (savon noir, bicarbonate, vinaigre, nettoyeur vapeur).

Aucun produit nocif et dangereux pour la santé des enfants et des adultes n'est utilisé au sein de notre établissement. La qualité des jeux et jouets (diminution du plastique) et d'émanation de produits toxiques (colle, aggloméré...)

Les projets d'éducation à l'environnement : observation des oiseaux (nichoirs, mangeoires), insectariums, potagers, aménagement de la cour extérieure et du jardin pour un cadre naturel et favorisant les conditions d'exploration et d'apprentissage.

Le matériel bureautique éco-responsable (éco-label, recyclage). La gestion des déchets : recyclage, réduction du gaspillage alimentaire, déchets alimentaires pour les poules de la commune, couches éco-labellisés.



LE POINT JEUNE

Adhésion annuelle de 10€ et participation de 20€ par jour pour les activités proposées.

Juillet : kayak, voile, accrobranche, wakeboard, pêche...

Août : waterball, lasergame, équitation...

Village de Roussillon



VOYAGE

Le CCAS vous propose une sortie à la journée, le 9 septembre 2022

« AUX COULEURS DU LUBERON » en autocar grand tourisme.

Le matin : visite du Domaine de la citadelle principalement situé sur la commune de Ménerbes. Visite du musée du tire-bouchon, de la cave et dégustation des crus. Déjeuner à midi
L'après midi : route vers le village de Roussillon, découverte du Sentier des Ogres ou temps libre, puis en fin de journée, visite du musée du fruit confit.

A partir de 30 participants : 80 € par personne. Cette sortie s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, le CCAS prendra en charge 50% du coût du voyage. Décision prise par délibération n° 2022/06 du 31 mars 2022.

Les inscriptions sont prises en mairie dès maintenant, date butoir le 12 août.

TRAVAUX

Salle multi-activités



Les travaux de la salle multi-activités ont débuté fin mars pour une durée de 11 mois. Actuellement le vide sanitaire est constitué et la dalle sera coulée fin juin avant la pose des premiers éléments de l'ossature bois.

Aire de jeux de la gare :

L'entreprise MTJardin a finalisé l'engazonnement et nos services ont délimité les chemins. Nous vous remercions de votre patience durant la fermeture obligatoire de l'espace jeux d'enfants. D'autres aménagements vont intervenir pour finaliser les installations et en permettre un usage optimal et sécurisé.





LA BÂTIE-NEUVE

MARDI 5 JUILLET

CONCERTATION PUBLIQUE N°2



Quel avenir pour le centre ancien ?

Parlons-en avec vous !

Stationnement, valorisation du patrimoine, végétalisation de la Grand Rue etc... Un atelier d'échanges dédié au Centre ancien bastidon animé par Toposcope et la chargée de mission Petites Villes de Demain

CONSTRUISONS L'AVENIR DU CENTRE-ANCIEN ENSEMBLE !



À 18H30
SALLE DE LA TOUR
DE LA BÂTIE-NEUVE

VERRE DE L'AMITIÉ
OFFERT AUX
PARTICIPANTS

**SUR INSCRIPTION à pvd.labatieneuve@proton.me !
ou directement en mairie aux horaires d'ouverture**

© P.V.D. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Anilapapa productions



La commune de la Bâtie-Neuve a été sélectionnée pour bénéficier du programme "Petite Ville de Demain" et voit donc son activité évoluer. Nous devons nous questionner sur le devenir de la commune, de son centre ancien, de son nouveau centre, des mobilités, de l'habitat pour les personnes âgées, et de la réhabilitation des bâtiments.

Pour rappel, "Petites Villes de Demain" est un programme national de soutien à la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants dans l'accompagnement technique et le financement de leurs projets répondant aux trois priorités du dispositif : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Deux soirées de concertation au programme : **le 22 juin et le 5 juillet** Maison de Santé, Place des Ecoles, Centre ancien... La revitalisation du centre bourg, parlons-en avec vous !

Maison Médicale



La Maison Médicale : un projet financé intégralement par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance et qui vient s'implanter entre la crèche et le centre de loisirs de la commune.

Intégré, et d'une architecture contemporaine, ce bâtiment va permettre l'installation de plusieurs praticiens dans divers domaines : médecine générale, kinésithérapie, soins infirmiers, ...

Cette opération nécessite le transfert du City-Stade vers la place de la Gare proche de la nouvelle aire de jeux.